

RÉUNION DU CEDIN

Mardi 4 octobre 2022 – 9h-11h

Bibliothèque Patrick Daillier (F.139)

COMPTE RENDU

1. Actualités du CEDIN

1.1. Membres du CEDIN

- Secrétariat général du CEDIN : Mme Carmen Tudor, depuis le 1^{er} septembre 2022

Pierre Bodeau-Livinec salue l'arrivée de Mme Tudor en tant que Secrétaire générale du CEDIN, après plusieurs mois de vacance du poste. Dès son arrivée, Mme Tudor a pris la mesure de ses fonctions et accompli des tâches essentielles laissées inachevées par la personne qui l'a précédée.

- Nouveaux doctorants et docteurs du CEDIN
 - Nouveaux doctorants :
 - 3 contrats doctoraux : Thomas Hayon, Théo Moreno, Fagueye Wélé
 - ATER : L. Dumazet, F. Guillaudin, Louis Perez, Etienne Marque
 - Autres doctorants ?
 - Actualités des docteurs et doctorants
 - Soutenances prévues ?

Pierre Bodeau-Livinec présente les nouveaux doctorants qui ont obtenu un financement pour leur thèse : Thomas Hayon, Théo Moreno, Fagueye Wélé et puis annonce les prix obtenus par d'autres doctorants :

- Benjamin Samson a obtenu le prix Suzanne-Bastid 2022 - Le Prix de thèse de la Société française pour le droit international décerné pour la meilleure thèse de droit international soutenue dans une université française ou francophone

- pour sa thèse "Les clauses parapluie des traités de promotion et de protection des investissements" soutenue le 2 décembre 2021 sous la direction de M. Franck Latty & M. Alain Pellet à l'Université Paris Nanterre
- Rachel Lucas a gagné le concours des jeunes experts associés des Etats-Unis (renouvelable) – un programme très sélectif, et partira à New York fin octobre.

1.2. Points spécifiques aux doctorants

- **Bureau des doctorants** (E. Belova, N. Gaucher-Mbodji, F. Guillaudin)
 - Renouvellement du Bureau des doctorants
 - Activités à venir
- **Réaménagement et équipement des salles 135 et 133**
- **Séminaire doctoral**
 - Bilan du séminaire doctoral 2022
 - Séminaire doctoral 2023 (7-9 juin 2023)

Fiona Guillaudin présente le Bureau et annonce le renouvellement du Bureau des doctorants faisant part d'un grand nombre des candidatures reçues. Elle rappelle l'importance que les doctorants soient bien représentés.

Ils sont présentés ensuite les projets d'aménagement des bureaux F133 et F135 – destinés à l'usage des doctorants - et les équipements prévus : la commande des ordinateurs et un tableau blanc, ainsi que la possibilité de s'abonner à la Peace Palace Library (la Bibliothèque du Palais de la Paix, de La Haye) pour accéder à des bases de données importantes.

Concernant le Séminaire doctoral de 2023, Pierre Bodeau-Livinec annonce qu'il aura lieu comme en 2022, au Château de Fontenay-les-Briis, endroit accessible et très agréable. Les dates retenues sont du 7 au 9 juin, dont CEDIN prendra en charge les frais (sauf les frais de déplacement), avec une formule améliorée par rapport à celle proposée cette année. Pierre Bodeau-Livinec lance un appel aux autres membres du CEDIN qui voudront l'accompagner pour cet événement et profite pour informer que Franck Latty bénéficie actuellement d'un congé de recherche.

1.3. Fonctionnement du CEDIN

- Rapport annuel 2021
- **Budget 2022**
 - Etat budgétaire 2022
 - Dépenses prévues d'ici à la fin 2022
 - Financement pour les 150 ans de l'ADI

Pierre Bodeau-Livinec informe que le rapport annuel 2021, très utile pour les évaluations HCERES, n'est toujours pas achevé, du fait de la vacance du poste de secrétaire générale, et

compte sur Carmen Tudor pour le finaliser. Il remercie par la même occasion Vanessa de Jesus (pour la partie financière) et Carine Benayoun (pour le rapport d'activité) qui ont aidé CEDIN durant cette période d'absence de SG et rappelle que grâce à Vanessa le séminaire doctoral de cette année a pu avoir lieu et grâce à Carine le rapport d'activité se trouve dans une phase finale.

Pierre Bodeau-Livinec communique le solde disponible du budget CEDIN à ce jour – environ 7500 euros dont plusieurs dépenses sont en vue : du matériel informatique – unités centrales et écrans, un vidéoprojecteur et un écran pour la bibliothèque, une commande importante d'ouvrages ainsi que la prestation du Château de Fontenay-les-Briis pour le prochain séminaire doctoral. Concernant la commande d'ouvrages, Pierre Bodeau-Livinec explique le choix des ouvrages à commander – selon pertinence et utilité (par exemple, si l'ouvrage est disponible à Cujas ou utile pour une seule thèse, l'arbitrage ne lui sera pas favorable).

Dans les mêmes ordres de questions budgétaires, Pierre Bodeau-Livinec assure que CEDIN continue à soutenir les déplacements des doctorants et des collègues enseignants-chercheurs, avec un petit rappel sur les règles : pour les déplacements il faudrait passer par le nouveau marché Amplitudes Business Travel où tout agent pourra effectuer ses réservations directement sur la plateforme de voyage, choisissant comme valideur Carmen Tudor qui pourra faire ensuite le bon de commande et l'envoyer à l'agence pour l'émission du billet.

Pierre Bodeau-Livinec insiste également sur l'importance des financements des doctorants en partage avec l'Ecole doctorale et rappelle le fichier à remplir pour l'obtention de ces subventions.

Concernant le financement pour les 150 ans de l'ADI (Association du Droit International) organisé par la branche française en 2023, la question qui se pose est : si CEDIN en tant que centre de recherche associé souhaite s'impliquer financièrement. Franck Latty décrit l'évènement qui aura lieu à la Cité Internationale Universitaire, soulignant que les besoins de financements importants sont en phase d'être comblés, grâce à des sociétés savantes et d'autres centres de recherche (dont on peut voir déjà leur sigle associé à cet évènement) qui soutiennent cette manifestation qui se déroulera en format hybride en live stream. Franck Latty considère qu'une participation du CEDIN pourra contribuer à sa visibilité mondiale et invite également les doctorants de devenir membres de la branche française (pour une cotisation de 20€ / an).

Pierre Bodeau-Livinec se renseigne sur le financement (la participation) d'autres centres de recherche et Franck Latty indique le site internet et énumère les institutions participantes.

J-M Thouvenin pense que tous les centres de recherche cherchent des financements plutôt que de donner...il rappelle que beaucoup des cabinets d'avocats sont contents de financer l'ADI/ILA et donc pour les compléments d'argent il faut chercher dans le privé.

Pierre Bodeau-Livinec insiste sur l'aspect – visibilité pour CEDIN – pensant que plus important serait de financer les doctorants qui seraient motivés de participer à l'évènement, mais dans ce cas-là, sans un financement direct à l'association.

Mathias Forteau demande si pour être partenaire un financement est nécessaire ou s'il y a un autre mode de s'associer et Franck Latty promet de demander pour voir comment CEDIN peut être noté en partenaire.

Sophie Grosbon rappelle qu'à la Haye le centre organisateur prend en charge les personnes participants et Pierre Bodeau-Livinec rappelle la politique du CEDIN de prendre en charge les frais de participation aux colloques pour ses membres – enseignants chercheurs et doctorants, soulignant que le budget du CEDIN est fait pour soutenir ce type de financements. Mathias Forteau se demande si CEDIN pourra accueillir une partie de l'organisation du Webinaire.

Lisa Dumazet soulève la question de la contribution du CEDIN aux financements des concours de procès-simulé. Pierre Bodeau-Livinec rappelle les éléments à prendre en considération et Anne-Laure Chaumette indique que le Conseil d'UFR a décidé de prendre en charge à hauteur de 700€ les frais d'inscription pour tous les concours – Rousseau, etc... Pierre Bodeau-Livinec propose que CEDIN prenne en charge 500€ et participe pour les frais de coaches de concours. Les étudiants sont encouragés à chercher d'autres sources de financement.

Jean-Marc Thouvenin observe qu'il faudrait solliciter les entreprises privées (cabinets d'avocats) qui peuvent être convaincues de financer.

Joséphine Raymond intervient annonçant une réunion organisée pour le concours Rousseau, organisé au Québec sur le droit international du sport, mais précise qu'il manque des étudiants. Anna-Laure Chaumette pense que les étudiants sont sous la réserve pour ce concours qui arrive au 2^{ème} semestre.

Les autres concours sont également évoqués. Katia Coutant et Vincent Chantebout annoncent également qu'ils cherchent des coaches pour le concours d'arbitrage, dont Théo Moreno fut finaliste l'année dernière.

1.4. Bibliothèque du CEDIN

- **Recensement, tri et accessibilité des ouvrages de la bibliothèque**
- Achat de nouveaux ouvrages
- Bibliothèque de droit des investissements

Des échanges ont eu lieu avec la représentante de la BU, en visite dans les locaux du CEDIN. Une des priorités reste l'intégration de la bibliothèque du CEDIN dans le réseau SUDOC (Système Universitaire de Documentation) afin de pouvoir enregistrer les ouvrages du CEDIN dans le Catalogue Collectif Sudoc.

Pierre Bodeau-Livinec salue également le travail de Carmen Tudor pour la mise à jour du catalogue des ouvrages de la bibliothèque et sa diffusion auprès de tous les membres CEDIN.

1.5. Autres

- **Compte-rendu des réunions du CEDIN** – v. le [dossier "CR réunions du CEDIN"](#) dans le Drive partagé
- Conférences d'actualité du CEDIN
- Communication externe et diffusion des activités du CEDIN (page internet, réseaux sociaux, webTV pour les principaux événements de l'Université)

2. Manifestations

2.1. Dernières manifestations

- Colloque CTAD-CEDIN « Du droit international et des femmes », autour du projet « Portraits of Women in International Law » d'I. Tallgren (F. Latty)

- Journée d'actualité sur l'arbitrage international (V. Chantebout, Cl. Debourg, N. Gaucher)
- 1981-2021 : 40 ans de recherche collective au CEDIN – regards sur l'évolution du droit international – juin 2022 (F. Latty ; P. Bodeau-Livinec)

2.2. Prochaines manifestations

- Colloque SFDI 2024 (F. Latty et M. Forteau)
- Cinquième Journée Patrick Daillier
- Cycle de séminaires CIENS-CEDIN (M. de L'Estaille – P. Bodeau-Livinec)– v. le projet de programme sur le Drive partagé
- Cycle de conférences sur le droit des espaces internationaux (S. Robin)
- Entretiens de droit international privé (F. de Bérard, M. Nioche, R. Legendre (?))
- L'évolution du droit des mesures conservatoires (R. Maurel – S. Robin) – décembre 2022 ou hiver 2023 ?
- Projet sur la politique juridique extérieure (F. Latty, A. Pellet, B. Samson)
- Autres projets de colloques en 2023 ?

Mathias Forteau rappelle les intervenants des conférences d'actualité du CEDIN et souligne une forte demande des étudiants sur le droit des réfugiés. Pierre Bodeau-Livinec précise que ces conférences ne sont pas destinées uniquement aux étudiants de Master.

Concernant la Journée Patrick Daillier, l'intérêt de cette Journée serait qu'elle soit annuelle. Un appel est lancé aux doctorants du CEDIN pour l'organisation de la 5^{ème} Journée au printemps 2023, sous la supervision de Régis Chemain et Sacha Robin. La 4^{ème} Journée va être publiée à la *Revue de l'Union européenne*, grâce à l'entremise de Jean-Marc Thouvenin.

Franck Latty et Mathias Forteau évoquent le Colloque 2024 de la SFDI, qu'ils organiseront pour le CEDIN et qui portera sur le thème « Sport et droit international », dans la perspective d'inscrire l'évènement dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Les doctorants sont invités à montrer leur intérêt auprès de Franck Latty qui leur explique que les thèmes ne portent pas que sur le droit international mais sur beaucoup d'autres aspects transversaux.

Concernant le Projet sur la politique juridique extérieure – il est apparu qu'une autre équipe travaillait déjà sur le même sujet. Benjamin Samson participera à titre personnel au colloque qui devrait être organisé à l'occasion de la réédition de cet ouvrage.

En ce qui concerne les manifestations en 2023, Mathias Forteau évoque le projet de recherche mené par l'Université de Chicago en lien avec le CEDIN, sur les accords juridiquement non contraignants.

Franck Latty évoque la possibilité d'une manifestation organisée au Sénégal, par le CRDP en lien avec le CEDIN. Il faudra trouver un thème et des contacts (du Sénégal et d'ici) pour organiser une manifestation conjointe en 2023 à Dakar ou Saint-Louis.

Franck Latty rappelle que le CRDP organise un colloque sur les Jeux Olympiques 2024, sur les droits olympiques – fiscalité, urbanisme, droit public... auquel le CEDIN pourrait être associé. Cette manifestation se tiendra au plus tard au mois de septembre 2023, sachant qu'il est souhaité d'avoir une publication avant les jeux olympiques.

3. Publications

- **Quatrième Journée Patrick Daillier** (J. Raymond, M. Sim, Envel Thierry et M. Vigné) : *Revue de l'Union européenne* (décembre 2022-janvier 2023)
- Ouvrage collectif du CEDIN sur le ***Droit international des immunités*** (P. Bodeau-Livinec, M. Forteau)
- Actes du colloque « Communication médiatique de l'Etat et droit international » (M. Forteau, F. Latty)
- Actes du projet « L'eau, un bien commun » (C. Bories) : 250 p. – en relecture
- A. Beaudouin, *Droit international des villes*
- M. Beulay, A.-L. Chaumette, L. Dubin et M. Eudes, *Encampés, de quel(s) droit(s) ?*, IFJD

4. Projets de recherche

- **Les archives et le droit international** (P. Bodeau-Livinec, R. Lucas, J.-L. Iten, Y. Potin)
- **Dictionnaire des « intraduisibles » du droit international** (M. Lemey ; P. Bodeau-Livinec)
- **Non-Binding Agreements** (M. Forteau – Curtis A. Bradley)
- *Lawfare* et droit international (P. Bodeau-Livinec – A.-Th. Norodom)
- **Nouveaux projets de recherche ?**

→ Les archives et le droit international

Il manque une contribution pour publier chez CNRS éditions les actes des colloques Une journée de restitution sera organisé à cette occasion en 2023.

➔ Dictionnaire des « intraduisibles » du droit international

Marie Lemey et Pierre Bodeau-Livinec demandent aux membres du CEDIN intéressés de se manifester auprès d'eux afin de lancer effectivement le projet en 2023.

Mathias Forteau décrit les projets possibles avec « La Contemporaine », évoquant les conférences à organiser avec eux et les ateliers qui constituent des travaux importants pour les étudiants de master. Une équipe de pilotage pourrait être mise en place. Pierre Bodeau-Livinec propose à Mathias Forteau de coordonner ce projet avec Anne-Laure Chaumette.

Jean-Marc Thouvenin évoque la rencontre avec un juge américain de la Cour inter-américaine des Droits de l'Homme qui serait prêt à partager son fonds documentaire en ligne sur CEDIN et est prêt à soutenir ce programme d'échange.

5. Autres points d'information

- **Encadrement et financement des concours de procès-simulé**
- **Préparation d'un format « CEDIN » sur Zotero (L. Catteau / K. Coutant)**

Katia Coutant présente le logiciel Zotero – logiciel qui permet de créer un style commun pour la bibliographie. Comme Nanterre n'a pas de style propre, l'idée serait d'avoir des professeurs référents qui peuvent fixer le style et harmoniser toutes les bibliographies. Anne-Laure Chaumette et Sophie Grosbon se proposent pour ce travail. Les nouveaux doctorants seront invités à respecter le style Zotero.

- **Ecole d'été de droit international de Nanterre et voyage du Master**

La session 2023 pourrait inclure un voyage à Genève, Pierre Bodeau-Livinec souhaite laisser la co-direction de l'Ecole après la session 2023 et espère que des collègues du CEDIN accepteront de prendre la relève.
